

Image not found or type unknown



récupération des sommes sur héritage

Par **pausy**, le **22/03/2019** à **08:59**

suite à une décision du tribunal de grande instance sur récupération de la vente d'un bien immobilier commis par le notaire en faute, un huissier a été désigné. Ce dernier n'a pas suivi en intégralité la décision et a demandé un montant au notaire qui ne correspond pas à la décision DU TRIBUNAL,